

Un PV prouve qu'il existait de s quotas d'interpellations au parc Maximilien

- La question des quotas d'arrestations de migrants est relancée par un document
- Des Soudanais renvoyés par Francken ont subi des mauvais traitements. Tollé en Belgique.

Un PV prouve qu'il existait de s quotas d'interpellations au parc Maximilien

Le 28 octobre, "La Libre" révélait l'existence de messages électroniques entre les parties prenantes aux opérations menées contre les migrants dans le parc Maximilien (Office des étrangers, police de Bruxelles-Ixelles, cabinet de l'Intérieur, service de tutelle des mineurs non accompagnés...). Dans l'un de ces messages, datant du 4 septembre, il était fait allusion à des actions à mener quotidiennement, entre le 6 et le 15 septembre, dans le parc et aux alentours. Bien que le mot "quota" ne fût pas expressément écrit, on y disait que 20 à 30 personnes seraient arrêtées chaque jour. On lisait aussi cette phrase: "Le 21 septembre, une grande action sera menée dans l'ensemble du secteur de Bruxelles au cours de laquelle on veut arrêter environ 250 personnes."

Un PV de réunion très explicite

Ces messages électroniques laissaient penser que la volonté était d'appréhender un nombre précis de migrants. Interrogé à plusieurs reprises à la Chambre, le ministre de l'Intérieur Jan Jambon (N-VA) a toujours affirmé qu'il n'existe pas de quotas. Selon lui, il était simplement question de ne pas arrêter plus de personnes que ne pouvaient accueillir les centres fermés.

Un document est cependant arrivé sur le bureau de l'avocat Alexis Deswaef, par ailleurs président de la Ligue des droits de l'homme: la copie du rapport dressé par un dirigeant de la zone de police de Bruxelles-Capitale-Ixelles, à l'issue de la réunion

préparatoire "relative aux actions imposées par les autorités dans le parc Maximilien" du 4 septembre 2017 (voir fac-similé ci-dessus).

"A l'occasion des actions quotidiennes, de 20 à 30 personnes sont arrêtées", dit le rapport. Lequel donne, dans la foulée, la liste des dates des opérations. Il est ensuite question de la "grande action" prévue pour le 21 septembre mais qui n'aura finalement pas lieu. On évoque l'installation de cinq points de contrôle et l'envoi de cinq bus cellulaires (à grande capacité). On peut aussi lire ceci: "estimation du nombre de personnes arrêtées? 250 interpellations."

Complètement idiot, vraiment?

Ce rapport "officiel", qui parle aussi d'une réunion d'évaluation des opérations, le 14 septembre, au cabinet Jambon, à la demande du cabinet du Premier ministre, vient donc confirmer les échanges électroniques auxquels "La Libre" a fait allusion voici deux mois et le contenu d'un témoignage reçu par le président de la Ligue, qui avait saisi le procureur du Roi de Bruxelles.

Dans ses réponses aux questions parlementaires posées par Benoît Hellings (Ecolo) et Julie Fernandez-Fernandez (PS), M. Jambon avait notamment répondu: "Bien sûr que je n'ai pas imposé de quotas concernant le nombre de personnes à arrêter. C'est complé-

"Nous avons maintenant la preuve que M. Jambon a menti aux parlementaires."

M^e Alexis Deswaef
Président de la Ligue des droits de l'homme

tement idiot de même penser cela." Puis: "Pour toute clarté, étant donné qu'aucun quota n'a été imposé, l'objectif de cette grande action n'était pas d'arrêter 250 personnes." Ce n'est pas ce que semble dire le rapport qui a sanctionné la réunion du 4 septembre.

Quelles sont les conclusions de M. Deswaef? "Je peux admettre, même si je n'y crois pas, que les évaluations portant sur les actions prévues entre le 6 et le 15 septembre ont pu tenir compte des capacités d'accueil de l'Office des étrangers. Mais l'argument ne tient pas s'agissant de l'opération programmée le 21."

Une opération pour laquelle, soit dit en passant, l'ordre était, dans la mesure du possible, de "mettre le moins de menottes aux mineurs" et d'embarquer aussi les migrants détenant un ordre de quitter le territoire valide.

Par ailleurs, M. Deswaef estime que "l'instauration de quotas est incompatible avec la loi sur la fonction de police". Et il va plus loin: "Nous avons maintenant la preuve que M. Jambon a menti aux parlementaires. Or, un ministre qui ment aux députés rend impossible le contrôle de l'exécutif par le législatif, un principe de base en démocratie." Pour M. Deswaef, "la

crédibilité politique de M. Jambon est en jeu".

Pour Benoît Hellings, les réponses "véhémentes" que M. Jambon a données au Parlement sont contredites par le PV de la réunion du 4 septembre, PV que le ministre n'a pas voulu communiquer aux élus et que "La Libre" diffuse aujourd'hui. Le député va donc remettre (une troisième fois) le dossier sur la table, ce jeudi, en posant une nouvelle question au ministre.

Des chiffres "maximums"

On peut anticiper la réponse de ce dernier: comme il l'a toujours avancé et comme son porte-parole nous l'a encore affirmé mercredi, les chiffres cités dans le rapport consécutif à la réunion du 4 septembre n'établissent, selon lui, aucun quota. "Je connais le document dont vous parlez. Les chiffres dont il parle ne sont pas des chiffres minimums d'arrestations à effectuer mais des chiffres maximums, en fonction des possibilités offertes par le dispositif mis en place par les forces d'intervention et des capacités d'accueil des personnes arrêtées", nous a affirmé le porte-parole du ministre.

Bref, il s'agit encore et toujours d'une question d'interprétation. Mais le rapport qui nous a été communiqué donne quand même du grain à moudre à ceux qui pensent qu'il existe une politique destinée à mettre une pression maximale sur les migrants du parc.

J.-C. M.



Police Politie

Buero's CAPRIOL 1616 - BUREAU HOOFDSTAD EUREN

2721339

ALGEMENE DIRECTIE 04/09/2017
SECOPS DG
Kongsmarkt 30
1000 Brussel
Tel : 02/775.72.83
Fax : 02/775.79.16

Park Maximiliaan

Voorbereidende vergadering mbt tot de acties opgelegd door de overheid Park Maximiliaan - 04/09/2017 - 10h00 - **AGORA-ZAAI**

Gemeenschappelijke actie van de F2 Brussel en P2 (Bel X)

Beoordeling van de presentaties in het Maximiliaanpark van de acties die het bestuurlijke comité de acties heeft vastgesteld op 14 september 2017.

Indien de personen
Bij de dag/locatie
Afweseling tussen
afwezigheid betreft
Dienst in een andere

Park Maximiliaan

Voorbereidende vergadering mbt tot de acties opgelegd door de overheid Park Maximiliaan - 04/09/2017 - 10h00 -

Agora-zaal

14/09/2017 - vergadering Kabinet Jambon, op vraag van het kabinet van de Premier - 16h00 voor info-uitwisseling mbt de actieresultaten

Vanaf 06/09/2017, iedereen die actie in samenwerking met de woelgraven, SPC, DP (Brussel, F2, Bel X), G2, D40
Er wordt aangemoedigd om een humane tussenkomst, dus geen interventie
personen krijgen de gelegenheid hun persoonlijke bezittingen te recupereren

Tijding:

- 06/09/2017 06:30 briefing - Quartier Reine Elisabeth Evens
- 07/09/2017 06:30 briefing - Quartier Reine Elisabeth Evens
- 08/09/2017 05:00 briefing - Rue Gilbert (INT)
- 09/09/2017 11:00 briefing - Rue Gilbert (INT)
- 10/09/2017 06:30 - Quartier Reine Elisabeth Evens
- 11/09/2017 12:00 - Rue Gilbert (INT)
- 12/09/2017 06:30 - Quartier Reine Elisabeth Evens
- 13/09/2017 07:00 - Rue Gilbert (INT)
- 14/09/2017 06:30 - Quartier Reine Elisabeth Evens
- 15/09/2017 05:00 - Rue Gilbert (INT)

LOG: gescharte aantal opgepakte personen? 250 interpellaties
DPZ: Voirie verwittigen voor tussenkomst om 09 h00 (behalve op dagen dat de actie later zullen plaats vinden)
Kleine acties: zullen werken op PolBru MQ1

14/09/2017 - Vergadering Kabinet Jambon, op vraag van het kabinet van de Premier - 16h00 voor info-uitwisseling mbt de actieresultaten.



Connaître et protéger - Kennen en beschermen

Voici trois extraits du rapport établi après la réunion du 4 septembre préparatoire à des actions à mener au parc Maximilien. Le premier dit clairement que ces actions ont été imposées par l'autorité. Le deuxième répond par le chiffre de 250 à la question de l'estimation des personnes interpellées le 21 septembre. Le troisième évoque une réunion d'évaluation le 14 septembre, au cabinet Jambon, à la demande du cabinet du Premier ministre.

Soudanais torturés : tollé général jusqu'au sein de la majorité

Nous menons une politique ferme mais humaine", avait déclaré en septembre dernier Charles Michel (MR), le Premier ministre, après la polémique suscitée par l'accueil d'une délégation d'officiels soudanais pour identifier leurs compatriotes arrêtés au parc Maximilien.

Ce mardi, le quotidien "Het Laatste Nieuws" relayait cependant le témoignage de six Soudanais qui avaient été victimes de maltraitements à leur retour au Soudan. Tous avaient rencontré précédemment l'équipe d'identification invitée par le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, Theo Francken (N-VA).

Plusieurs témoignages indiquent que lors de ces auditions à Bruxelles, aucun Belge n'était présent, ce que conteste l'Office des étrangers. Ce dernier concède toutefois que le représentant présent ne parlait pas arabe, et encore moins le dialecte soudanais. Des menaces de la part de l'équipe d'identification ont ainsi pu passer inaperçues.

Theo Francken souligne que les procédures ont été correctement appliquées et sont conformes aux législations européennes et internationales. Invité sur les ondes de "De Ochtend" (VRT), il a ajouté que la Belgique avait demandé à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) un monitoring des personnes concernées. L'OIM n'a reçu qu'un appel, mais qui concernait autre chose, précise le secrétaire d'Etat.

Theo Francken souhaite qu'une enquête soit ouverte pour savoir si les migrants renvoyés vers le Soudan ont été torturés. "Pour l'instant, nous n'avons

pas reçu de signal que cela se produisait, pas même de la part de l'Onu." La torture ne peut cependant être tolérée en aucun cas, estime M. Francken. "S'il apparaît qu'ils sont en effet torturés, c'est un gros problème, réagit-il encore. Alors, personne ne sera renvoyé."

Maingain : "Une faute politique grave"

"Maintenant que nous en voyons les résultats, cette initiative irresponsable apparaît comme une monumentale faute de jugement de Theo Francken. Ces rapatriements vers le Soudan, ou vers toute autre dictature, doivent immédiatement s'arrêter et le gouvernement doit s'expliquer au Parlement", estime le député fédéral Ecolo Benoit Hellings.

Pour Olivier Maingain (Défi), "si les faits relatés sont confirmés, ceux-ci démontrent que l'accord avec les autorités soudanaises, soutenu par l'ensemble du gouvernement MR/N-VA, est une faute politique grave qui ne peut rester sans conséquence".

Même au sein de la majorité, des voix s'élèvent contre Theo Francken: "Ce que nous redoutions s'est hélas pro-

duit", a regretté mercredi la députée Nahima Lanjri (CD&V). "L'expulsion de Soudanais doit être suspendue tant que toute la clarté n'a pas été faite en la matière", a estimé la députée, spécialiste des questions de migration au sein de son parti. La parlementaire se dit "décue que les avertissements invitant à une extrême prudence dans la collaboration avec le régime soudanais et sa mission d'identification n'aient pas été entendus".

Ch. Bl.

"Vous avez un gros problème."

Alexis Deswaef

Le président de la Ligue des droits de l'homme, tout comme les associations de défense des droits humains, de soutien aux réfugiés et les ONG actives dans la coopération au développement ont appelé Theo Francken à prendre ses responsabilités.